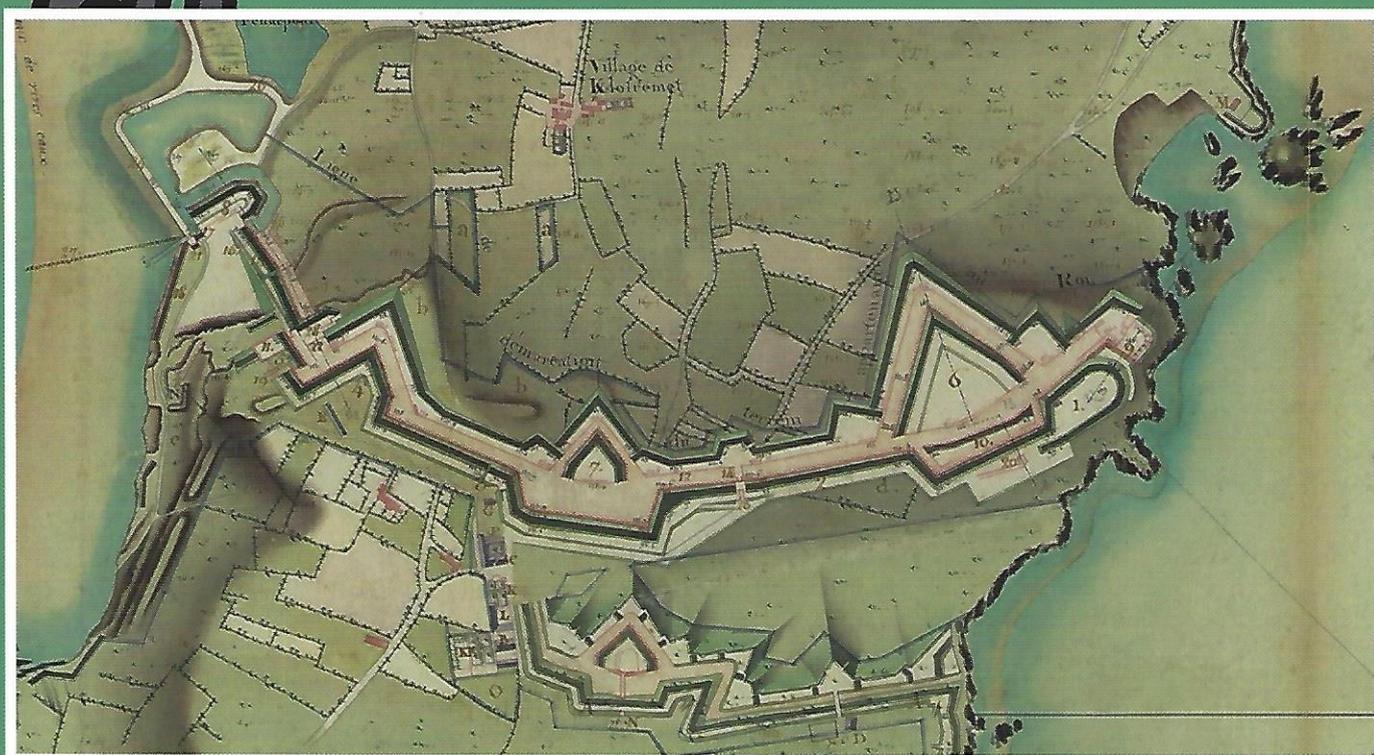


Gadel GORNNOG



N° 28 - AOÛT 2019
GOUERE 2019
ANNUEL
Prix: 15 €

HISTOIRE, NATURE ET VIE
EN PRESQU'ÎLE DE CROZON



● Tour Vauban *An Tour Vauban*

DOSSIER: DE QUELERN À ROSTELLEC
EUS KELERN BETEG ROSTELLEC



Du fret à Crozon :

le « chemin de croix » du pasteur J. Jäger

[septembre 1914]

par Christophe KUNZE



Johannes Jäger (1850-1925) vers 1900.

LE PASTEUR JÄGER ET LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

Consacrer un article d'*Avel Gornog* à un pasteur allemand ? En quoi cet homme de Dieu peut-il nous intéresser, ou plutôt, en quoi un épisode de sa vie pourrait intéresser le lecteur d'*Avel Gornog* ?

La raison en est que la venue du pasteur en presqu'île de Crozon se place dans le cadre thématique de la Première Guerre mondiale, et, plus précisément, dans le contexte de l'interception, le 2 septembre 1914, du paquebot hollandais, *Nieuw Amsterdam*, parti de New York, le 25 août à destination de Rotterdam (1).

Le déroutage de ce paquebot, neutre, vers le port de Brest est un fait de guerre qui touche directement la presqu'île de Crozon. En effet, tous les passagers masculins de 16 à 60 ans de ce bateau, ressortissants des « puissances centrales » (Allemands, Autri-

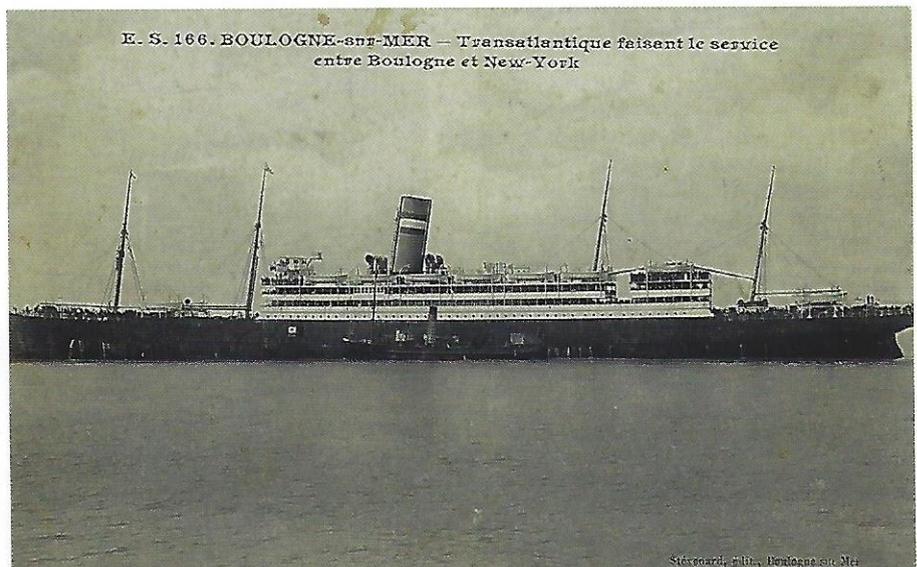
chiens, Hongrois, Ottomans...) environ 750 hommes, furent emprisonnés, au fort de Crozon, dans un premier temps, puis au camp de l'Île Longue. Parmi ces hommes, des artistes, intellectuels, musiciens, scientifiques... qui, avec de nombreux prisonniers arrivés plus tard, devront fertiliser ce camp en y créant un haut lieu de la culture allemande (2).

Le pasteur Jäger, passager du *Nieuw Amsterdam*, lui aussi, fut arrêté comme ses compatriotes et transféré sur la presqu'île de Crozon. Cependant, contrairement à la plupart de ses camarades d'infortune, il n'y restera que deux jours, avant de retrouver sa liberté. Il fut, en effet, autorisé à retourner sur le *Nieuw Amsterdam* et à poursuivre son voyage jusqu'à Rotterdam, d'où il put regagner l'Allemagne. Ce n'est pas seulement pour ce sort exceptionnel que le pasteur Jäger nous intéresse, mais, surtout, à cause de son livre de souvenirs, *Mon Voyage d'Amérique* (3), dans lequel il raconte en détail l'interception du *Nieuw Amsterdam*, l'arrestation des passagers et leur transfert sur la presqu'île de Crozon. Mises à part ces intéressantes informations, ce récit est, en plus, remarquable par la « perspective » inhabituelle du pasteur Jäger. En effet, sa façon d'apercevoir et de vivre cet épisode est profondément

conditionnée par sa religiosité qui, elle, reflète son adhérence à la *Vieille Église Réformée*. Nous croyons donc opportun de commencer par une brève présentation de cette *Vieille Église Réformée* et de la position que le pasteur Jäger y occupe.

Il sera ensuite question du voyage d'Amérique du pasteur, voyage qui est à l'origine de sa venue involontaire à la pointe bretonne et en presqu'île de Crozon. C'est là, et, plus précisément, pendant la marche à pied de la cale du Fret au fort de Crozon, qu'il vit quelque chose comme un « chemin de croix ». Par conséquent, c'est le récit autobiographique de cette marche et de la nuit passée dans un cachot du Fort de Crozon qui seront au centre de cette présentation.

Nous avons la chance de disposer de plusieurs sources authentiques, à savoir : différents documents historiques sur la *Vieille Église Réformée*, que le Pasteur Gerrit Jan Beuker de la ville d'Emden (Allemagne) a eu la gentillesse de nous communiquer. Un *curriculum vitae* du pasteur Jäger, rédigé par lui-même, son récit autobiographique : *Mon Voyage d'Amérique* ainsi que le rapport d'un journaliste américain, sous le titre éloquent de *Johannes Jäger, Le*



Paquebot *Nieuw Amsterdam*.

Coll. Stévenard

Prophète visite l'Iowa, mais aussi deux de ses prêches, publiés après la guerre, à compte d'auteur.

Pour ce qui est de la description du chemin du Fret à Crozon et de la nuit passée au fort de Crozon, nous connaissons, à côté du récit autobiographique dans *Mon Voyage d'Amérique*, le témoignage que l'ancien prisonnier au camp de l'Île Longue, Hermann von Böttcher, donne dans son livre de souvenirs *Mes Expériences en Liberté et en Captivité* (4).

Grâce à ces sources, nous n'avons guère besoin de faire nos propres recherches. Il sera, en grande partie, suffisant de traduire et, çà et là, de commenter les récits des personnes directement concernées.

LE PASTEUR JÄGER ET LA VIEILLE ÉGLISE RÉFORMÉE



Vieille Église Réformée à Emden. Presbytère, maison paroissiale, église (de 1859 à 1941)

La personnalité du pasteur Johannes Jäger est indissociable de son appartenance à la petite branche de l'Église Réformée du nom de *Vieille Église Réformée*, « vieille » signifiant ici « première » ou « d'origine », ou encore fidèle à l'Église Réformée de ses débuts, strictement calviniste.

Cette branche dont l'emprise géographique se limite à une petite région frontalière couvrant l'extrême nord-ouest de l'Allemagne (Frise orientale) et une partie des Pays Bas a fait scission d'avec l'Église Réformée traditionnelle, au milieu du dix-neuvième siècle, quand certains de ses responsables se déclarèrent en désaccord avec la ligne « libérale » et, à leurs yeux, trop permissive de l'Église Réformée officielle.

© J.G. Beuker, Gemeinde unter dem Kreuz, p. 2



Nouvelle église (vers 1955).

La *Vieille Église Réformée* existe toujours et semble même être bien vivante. Suite à une demande d'informations adressée au Conseil de cette église, le pasteur Gerrit Jan Beuker de la ville de Emden (5) nous a très gentiment répondu et mis à notre disposition d'intéressants documents, pas seulement sur le pasteur Jäger (écrits théologiques ou autobiographiques ainsi qu'un portrait) mais aussi sur l'histoire et la vie actuelle de la *Vieille Église Réformée*.

Johannes Jäger n'est pas seulement pasteur mais il occupe aussi la fonction très influente de professeur de théologie, chargé de former les futurs pasteurs et jouit ainsi d'une vénération certaine de la part de ses coreligionnaires.

C'est d'ailleurs en sa fonction de professeur de théologie de grande réputation (au moins dans le cercle restreint de la *Vieille Église Réformée*) qu'il est invité à rendre visite à ses compatriotes frisons, adhérents de la *Vieille Église Réformée*, installés aux États Unis (essentiellement dans l'État d'Iowa). Et c'est au retour de ce voyage, entrepris en compagnie de son fils de seize ans, qu'il fut arrêté par les Français.



Le professeur J. Jäger avec trois étudiants, vers 1895.

© J.G. Beuker, Gemeinde unter dem Kreuz, p. 89

VOYAGE D'AMÉRIQUE

Dans les écrits théologiques (prêches), historiques ou autobiographiques dont nous disposons, le pasteur Jäger nous apparaît comme un théologien intrépide, exemple de zèle apostolique et de fermeté chrétienne, porté par une foi inébranlable. En effet, ce qui frappe c'est qu'il semble vivre dans un véritable partenariat, très proche et permanent, avec son Dieu.

Très caractéristique, par exemple, le début de son récit « *Mon Voyage d'Amérique* » (6), un texte qui ne raconte pas seulement de manière très détaillée toutes les expériences – heureuses et malheureuses – que le pasteur vit pendant son voyage d'Amérique, mais, en plus, il met en exergue le caractère permanent de sa relation directe avec Dieu.

Voici le début de ce récit de voyage :

« *Quand, le mois dernier, de retour de mon voyage d'Amérique, j'arrivai de nouveau à Emden, mon cœur était rempli de louange et de remerciement envers Dieu, et les paroles de David continuaient à résonner à travers mon âme, Psaume 103, 1.2 : Mon âme, bénis l'Éternel ! Que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom ! Mon âme, bénis l'Éternel, Et n'oublie aucun de ses bienfaits !*

Et si maintenant je suis sollicité, de plusieurs côtés, de rédiger un texte sur ce voyage d'Amérique pour le Grenzboten (7), ce que j'accepte volontiers, je le fais pourtant uniquement dans le but de louer le nom du Seigneur. Que, en plus, le Seigneur bénisse la fin de mon récit ! Le jeudi 25 juin, à la mi-journée, 12 h 44, mon fils et moi-même montâmes, ici à Emden, au train qui devait nous amener à Hambourg. Vers 5 heures nous arrivâmes à Hambourg. » (8)

Le samedi 27 juin, les Jäger, père et fils, s'embarquent donc au port de Hambourg sur le célèbre paquebot allemand Vaterland, « navire le plus grand du monde ». Dans son livre « *Mon Voyage d'Amérique* », Johannes Jäger décrit la montée à bord des passagers, selon leur affectation à l'une des trois classes du bateau (I, II, III), avant de terminer cette description avec un commentaire bien caractéristique de sa façon personnelle de voir les choses :

« *À 12 h 30, tous ceux qui voulaient partir étaient à bord. Et si l'un de ces derniers ne devait pas être là pour 12 h 30, eh bien il sera arrivé trop tard et aura manqué la bonne heure. En effet, immédiatement après 12 h 30, la rampe d'accès au bateau fut enlevée et la porte*

© J.G. Beuker, Gemeinde unter dem Kreuz, p. 88

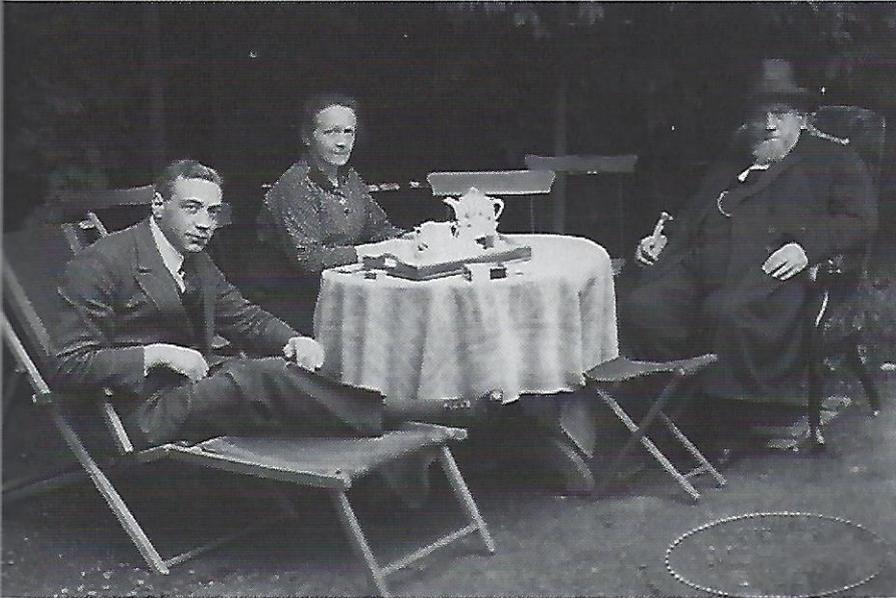
Joh

© J.G. Beuker, Gemeinde unter dem Kreuz, p. 32

Ét

C

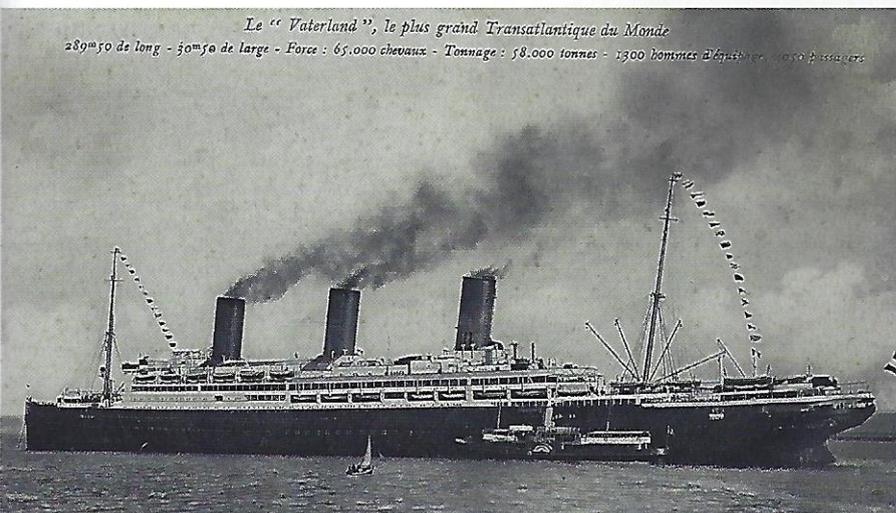
Photo FG



Johannes Jäger avec son fils et sa gouvernante, vers 1920.



Étudiants en théologie à Emden, 1912. Assis, deuxième à partir de la gauche : Johannes Jäger fils. C'est lui qui accompagne son père lors du voyage en Amérique.



Le "Vaterland", le plus grand Transatlantique du Monde
289m50 de long - 30m50 de large - Force : 65.000 chevaux - Tonnage : 18.000 tonnes - 1300 hommes d'équipage - 1000 passagers

Paquebot Vaterland.

fermée. Est-ce que quelqu'un est arrivé en retard? Je ne le sais pas. Mais il y a un trop tard pour le royaume des cieux. Les cinq vierges folles dans Matthieu 25 sont venues trop tard, car la porte avait été fermée avant leur arrivée. C'est pourquoi il leur dit : « Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas ». Qu'aucun de mes lecteurs ne manque le temps de grâce en arrivant trop tard! »

VOYAGE DE RETOUR

Dans un article de la revue historique *Origins*, parue en 1995 sous le titre Johannes Jäger : le Prophète en visite à Iowa, et éditée par l'Église Réformée d'Amérique (Christian Reformed Church), l'historien américain et calviniste Herbert Brinks évoque les conditions dans lesquelles Johannes Jäger prend la décision de rentrer en Allemagne et donne un bref récit de l'interception du *Nieuw Amsterdam* et des événements qui s'ensuivent. H. Brinks écrit :

« Malheureusement, ses projets d'un long voyage à travers toute la région (9), furent brusquement renversés. La Première Guerre mondiale entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre éclata. Jäger essayait de rejoindre rapidement la patrie, avant que cela ne fût plus possible. Il se précipita à New York, où il essayait de trouver un passage pour l'Allemagne. Les navires allemands étaient déjà bloqués en Europe. Jäger était dans l'impossibilité de trouver une liaison directe. C'est la raison pour laquelle il réserva, avec 900 d'autres Allemands, un passage sur un paquebot néerlandais neutre. Quand ils sont montés à bord, c'est ce que Jäger rapporte, ses compatriotes chantaient des chants patriotiques allemands. Jäger craignait que des marins anglais et français, également présents au port, n'en informent par télégraphe leur patrie pour dénoncer le navire néerlandais avec les nombreux Allemands à son bord.

La crainte était manifestement infondée. Mais quand le bateau (10), après une traversée de l'océan en toute sécurité, atteignit le blocus de la Manche, la cargaison fut inspectée par des officiers français. Ils découvrirent que la plupart des passagers étaient des Allemands. (Seulement un quart des 1 200 voyageurs étaient des Néerlandais ou des Anglais.) Les Français donnèrent l'ordre au navire de rejoindre le port de Brest. Les passagers néerlandais et anglais restaient sur le navire. Les Alle-

mands furent emmenés, en une journée de marche, vers une église (NdR : il s'agissait en fait du fort de Crozon) qui servait de camp provisoire. En chemin, Jäger, âgé de 64 ans, s'effondra et fut transporté sur une civière. »

À cet endroit où, avec la saisie du *Nieuw Amsterdam* par la marine française, commence sa captivité, nous redonnons la parole à Johannes Jäger. Dans son livre *Mon Voyage d'Amérique*, il fait le récit détaillé de ces événements marquants.

« Quand, tôt le matin du 2 septembre, nous entrâmes dans la Manche anglaise, apparut un bateau de guerre français, à savoir le croiseur auxiliaire *Savoy* (sic). Il tira un coup de feu comme signe que notre bateau devait s'arrêter. Notre bateau s'immobilisa immédiatement. Lorsque le navire français se fut rapproché, un officier français et plusieurs soldats français montèrent à bord. Tous les passagers de notre bateau furent immédiatement réveillés... À 11h00 du matin, l'ordre fut donné de mettre sous scellés toute la cargaison du bateau et d'emmener le bateau avec tous les passagers à Brest. À 12h00, plusieurs autres officiers et soldats français montèrent à bord. Maintenant, ce n'était plus le capitaine, mais des officiers français qui avaient le commandement sur le bateau. Ils l'emmenèrent à Brest. À 10h30 du soir, nous arrivâmes à Brest. Le drapeau français fut maintenant hissé à côté du néerlandais.

Le matin suivant, le 3 septembre, des barques et des bateaux français accostèrent notre bateau pour saisir toute la cargaison, comme les céréales, la farine, le charbon etc. et l'emmener à la ville de Brest. À 8h00 du matin, nous autres passagers dûmes nous rendre sur le pont de la première classe et, sur demande, présenter nos papiers. Et

maintenant, on se tenait sur le pont de la première classe, de 8h00 – 12h00 et, de nouveau, l'après-midi de 2 – 4, et nos papiers n'étaient toujours pas visés. À 4 heures, les stewards firent savoir que tous les Néerlandais, Anglais et Français pouvaient rester sur le bateau et continuer jusqu'à Rotterdam; mais, tous les Allemands, Autrichiens et Hongrois de sexe masculin devaient se préparer, prendre leurs bagages à main, quitter le bateau et aller en captivité.

Je demandai au steward en chef de m'autoriser à aller voir l'officier français pour lui montrer mes papiers et de le prier de nous permettre, à moi et mon fils, de rester sur le bateau, puisque j'avais déjà 64 ans et mon fils seulement 16 ans. Mais il ne le permit pas... Pour cette raison, je décidai de me conformer aux ordres et d'aller en captivité. Dieu, me dis-je, a suffisamment de moyens pour te remettre en liberté.

À 6 heures du soir, plusieurs grandes et larges barques (pontons) s'approchèrent de notre bateau, et maintenant on nous dit : « Tous les Allemands, Autrichiens et Hongrois doivent prendre leurs bagages à main, quitter le bateau et monter dans les barques pour aller en captivité ». Environ 750 hommes devaient quitter le bateau et descendre dans les barques... Quand tout le monde était monté, on nous transporta avec un petit vapeur pendant une heure jusqu'à la côte d'une petite île. Sur cette petite île ou presque il était situé le fort de Crasson (sic). Quand nous avions mis pied sur terre, on nous fit déposer nos bagages et nous mettre en rang, pour effectuer encore une marche de deux heures vers le fort de Crasson où nous devions être emprisonnés. Quand nous étions en rang on nous fit savoir que celui qui refusait l'obéissance, même le moins du monde, ou s'écartait du chemin sans autorisation, serait immédiatement abattu.

À peine un quart d'heure plus tard, l'un de nous fut effectivement abattu. Il paraît que c'était un Polonais (11). On nous dit qu'il aurait dû déposer ses bagages par terre, n'aurait pas compris l'ordre et voulait encore sortir quelque chose de son sac à main et aurait été abattu immédiatement. Quatre coups de feu ont été tirés sur lui; plus en avant dans la colonne, je les ai entendus. Peu de temps après, la marche de deux heures commençait. »

Il est peut-être intéressant de compléter le récit de Johannes Jäger par celui de l'ancien prisonnier du camp de l'Île Longue, Hermann von Bötticher, dans son livre de souvenirs, « *Erlebnisse aus Freiheit und Gefangenschaft* » (12). Tout comme Jäger, von Bötticher est, lui aussi, Allemand et passager sur le « *Nieuw Amsterdam* ». Il partage donc, au moins pendant quelques jours, le destin de Johannes Jäger. Mais, quand l'un, Jäger, est pasteur, l'autre, von Bötticher, est poète et, qui plus est, poète « expressionniste » ; c'est-à-dire qu'il pratique, dans ses œuvres littéraires, un subjectivisme marqué en prenant ses libertés dans l'expression linguistique. En outre, von Bötticher, qui en 1914 n'a que 27 ans (Jäger en a 64), physiquement plus à l'aise que le pasteur, est moins préoccupé, pendant cette marche éprouvante, de son propre sort. Ainsi son regard capte-t-il plus sereinement les paysages, entre la cale du Fret et le fort de Crozon, que les prisonniers doivent traverser. Ce faisant, il donne certaines indications – même vagues – sur l'itinéraire du chemin emprunté.

LA MARCHÉ À PIED DU FRET AU FORT DE CROZON

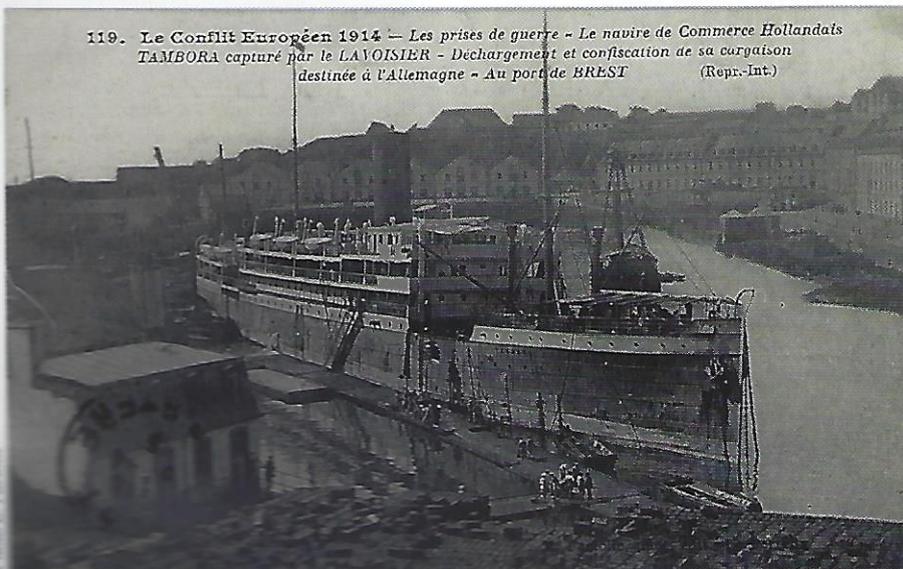
selon deux sources différentes :
Hermann von Bötticher
et Johannes Jäger

1. Le récit d'Hermann von Bötticher :

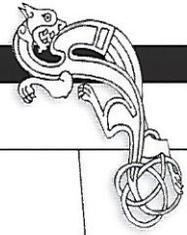
« Le soir arrive; une obscurité mate et douce. Nous touchons la terre et, à travers des galets humides qui ont l'odeur des algues, nous escaladons la plage.

Le petit port de pêche gris-blanc est rempli de voiliers au repos. Partout des filets pendus, des pêcheurs fatigués dans l'attente du soir. Leur vie, pleine de nostalgie mystérieuse, nous salue. Depuis de coteaux verts et d'or se détachent des personnes rouges et bleues. Des appels sombres comme le soir résonnent à travers l'air. Soudainement, toutes les choses sont liées les unes aux autres dans une relation profonde et mystérieuse. Des visages, abattus et tendant l'oreille, regardent du fond de la semi-obscurité; des femmes bretonnes, des garçons et des filles, leurs

119. Le Conflit Européen 1914 – Les prises de guerre – Le navire de Commerce Hollandais TAMBOURA capturé par le LAVOISIER – Déchargement et confiscation de sa cargaison destinée à l'Allemagne – Au port de BREST (Repr.-Int.)



Requiesce néerlandaises Tamboura arraisonné par la marine française et amarré dans le port de Brest.

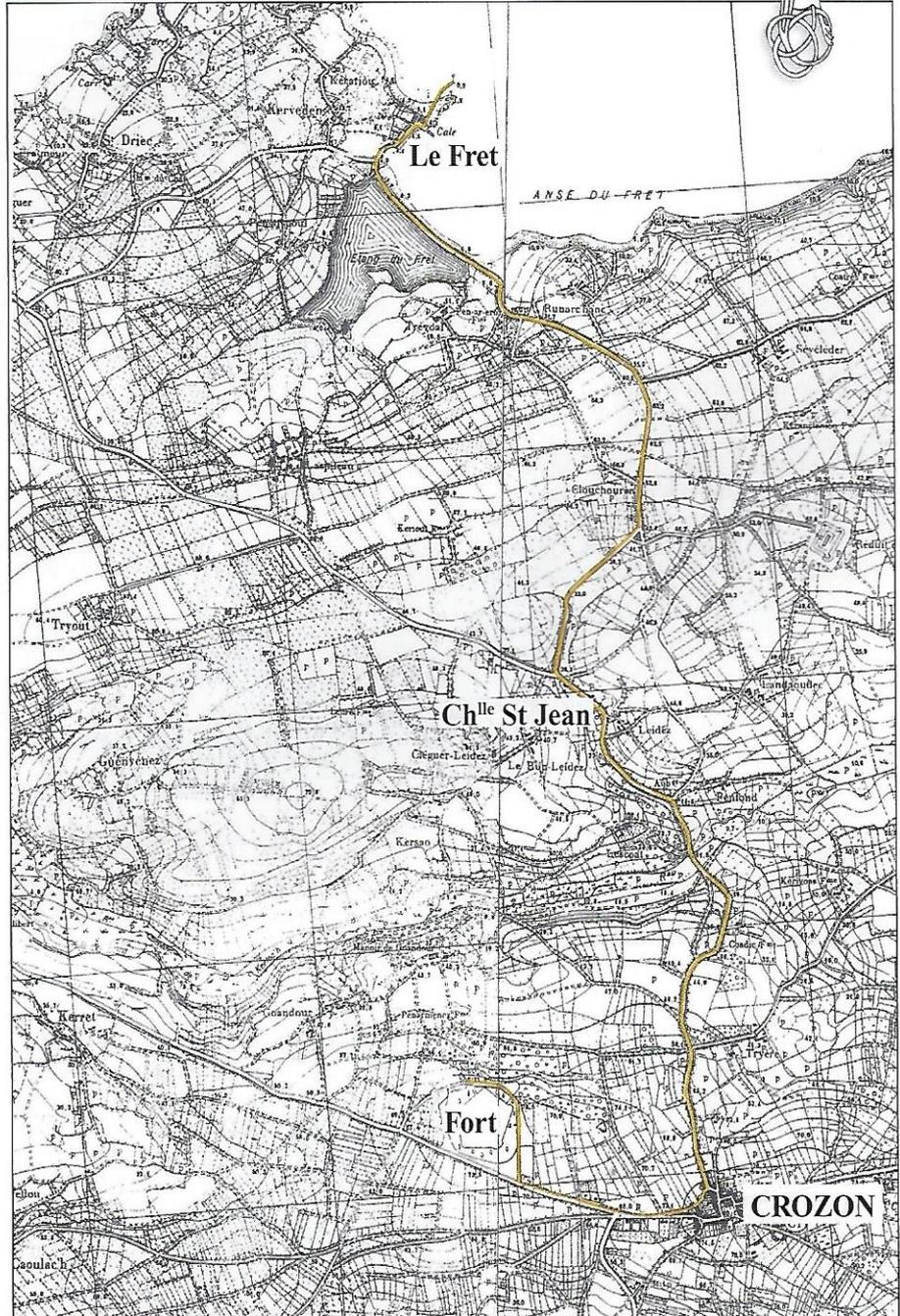


sabots claquetant, s'approchent et croient voir des fantômes.

Des baïonnettes et le rouge des uniformes brillent... En une longue colonne, nous passons près de dures crosses de fusils. Les maisons se retirent de plus en plus profondément dans la nuit, à travers leurs fenêtres se brise de la lumière jaune. La rue passe entre le port et le village. Devant un bâtiment bas, une crèche à chèvres abandonnée, nous nous arrêtons. La porte est grande ouverte, des postes des deux côtés armés de fusils étincelants. À travers cette porte, nous passons nos bagages vers l'obscurité et poursuivons notre marche dans une colonne interminable.

Derrière nous une voix qui refuse; elle se perd au loin. Nous continuons la marche. Des officiers sur des chevaux effarouchés. Puis, dans le silence tendu, le bruit d'un coup. Des cris de femmes remplissent l'air; suit un deuxième et un troisième coup : à l'intérieur de nous quelque chose s'arrête. Vers l'extérieur le corps se raidit, les poings se serrent.

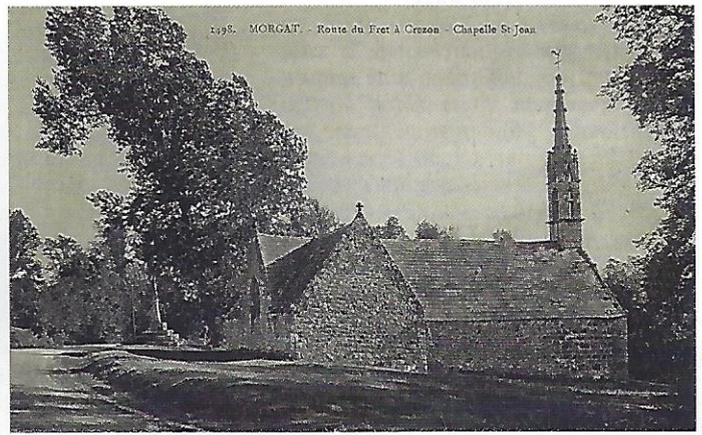
« Qu'est-ce qu'il y a, Caporal? »
 « On vient de tuer, silence! » Le paysage se tait. L'obscurité respire. Les officiers passent en galopant le long des colonnes. Des ordres sont passés : quiconque quitte le rang sera fusillé. Amis et ennemis, tous se taisent. Une méchante odeur traverse l'air; il frémit; la nature est partagée en deux. Il fait complètement nuit. Nous marchons. La lune a rempli l'obscurité de lumière blanche et d'ombres plus profondes. Des profondeurs de la nuit émergent des groupes d'arbres serrés et vivants. Des vallées boisées et des collines frémissent, le paysage regarde rêveur vers la rade; nous nous en éloignons et y revenons. Tout est infini. La route s'écoule à travers la nuit comme une rivière doucement rayonnante. Quand elle monte je vois des fusils et des baïonnettes briller dans le clair de lune. Telle une vision, la colonne de formes humaines sombres s'étire sur la vague d'une colline et se démarque contre le ciel et la nuit. Au bout d'une heure, nous traversons un village. Une nouvelle heure plus tard, un autre. Un pasteur octogé-



Itinéraire probable de la marche à pied de la cale du Fret au fort de Crozon, d'après le plan directeur de Brest (1909).



Le port du Fret vers 1903.



La chapelle de Saint-Jean-Leidez avant sa destruction.

Coff. D. Cadiou

Photo Le Doaré

naire (13) s'écroule et est déposé sur un brancard; son fils se tient à ses côtés et aide à le porter jusqu'à ce qu'une sentinelle le refoule. Puis, en haut, nous atteignons un champ. Il est chauve. Des buissons de genêts et de minces bosquets de pins, traversés par le scintillement argenté de la mer. L'océan Atlantique. (14)

Les quelques indications topographiques, soulignées dans le texte, nous permettent-elles de tracer le parcours qui a été choisi pour mener ce convoi exceptionnel de plusieurs centaines d'hommes (15) de la cale du Fret au fort de Crozon ?

Le chemin le plus court passe par le sillon de l'étang du Fret (16), en poursuivant sur la rue de Pen an Ero et la montée (aujourd'hui D 55) vers Lanvéoc. En haut de la colline, ils prennent la direction de Crozon, sur la route (aujourd'hui D 155) qui descend vers le petit village de Saint-Jean-Leïdez. Cet itinéraire semble être confirmé par von Bötticher, qui écrit : « Au bout d'une heure », donc à peu près à mi-chemin de leur marche de deux heures, « nous traversons un village ».

La seule localité, entre le Fret et Crozon, identifiable comme « village », à cause de la présence d'une chapelle, est Saint-Jean-Leïdez. En effet, du temps des événements relatés ici, ce groupement de quelques maisons était encore doté d'une petite chapelle, située directement au bord de la route. Le 8 septembre 1944, touchée par une bombe et partiellement détruite, elle fut démolie définitivement en 1956, par décision du conseil municipal (17).

Von Bötticher poursuit : « Une nouvelle heure plus tard, un autre [village]. » Cet autre village est forcément Crozon. Que le convoi d'hommes ait mis une heure pour faire le trajet, relativement court (2,9 km) de Saint-Jean-Leïdez est tout à fait crédible, étant donnée la montée assez raide que les hommes avaient à gravir, après la traversée du ruisseau de Kerloc'h.

2 Le récit du Pasteur Jäger

Et voilà la marche de la cale du Fret au fort de Crozon telle que l'a vécue le pasteur Jäger (*Mon Voyage d'Amérique*, p. 16).

« Les hommes à mes côtés remarquaient dès le début que je ne pouvais pas bien marcher, que, du moins, je ne serais pas en mesure de supporter une marche de deux heures. Ils le signalèrent au capitaine français. Mais celui-ci rejeta leurs propos sans autre forme de procès : Nous n'avons pas de voiture ; si le Monsieur en question ne peut pas bien marcher, que les autres messieurs veillent l'aider. C'est ce qu'ont fait fidèlement les deux messieurs à

mes côtés. Ils étaient médecins. Tantôt ils m'offraient leurs bras, tantôt leur épaule, comme support. Ils ont fait ce qu'ils ont pu. Moi de mon côté, je voulais appliquer toutes mes forces pour pouvoir suivre. Mais à 20 minutes du fort de Crozon, je m'écroulai, sans forces et impuissant. J'étais allongé au bord du chemin, inconscient. Plus tard, on me raconta que j'étais allongé inconscient au bord du chemin et que des civils français seraient venus des villages, munis de pierres et de bâtons pour me tuer. Les soldats français aussi m'auraient maltraité et m'auraient bousculé et frappé avec leurs crosses. Quand j'étais allongé, inconscient, au bord du chemin, mon fils, qui était 100 m derrière moi dans la colonne, demanda à l'Officier l'autorisation de m'approcher ; mais, elle lui fut refusée. C'étaient certainement des soldats français qui m'avaient chargé sur un chariot à main, emprunté dans le village le plus proche. De tout cela, d'avoir été allongé au bord du chemin et chargé sur un chariot, un chariot à chiens, je ne sais rien moi-même. J'ai été complètement inconscient...

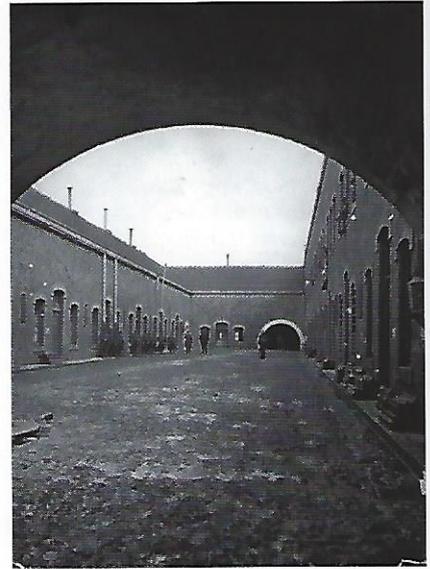
Tard le soir, vers les 10h00, nous arrivâmes au fort. »

LA NUIT PASSÉE AU FORT DE CROZON

Suite du récit du Pasteur Jäger :

« Arrivé devant la prison, on me releva du chariot pour me placer sur un tabouret en bois. Trente à quarante soldats, leurs fusils chargés, m'entouraient et il m'était comme s'ils devaient m'abattre dès l'arrivée des autres Allemands. Car, bien qu'en retard par rapport au convoi, celui-ci m'avait laissé passer sur mon chariot, de manière à ce que j'arrive avant la troupe marchant à pied. Le groupe d'officiers délibérait s'ils devaient m'abattre ou me laisser en vie. En ce moment, je priai à Dieu, involontairement à haute voix. Un rire moqueur se fit entendre. Désormais je priais en silence. Quand la troupe des Allemands approcha, la délibération des officiers se termina ; on s'était mis d'accord de me laisser en vie.

On commença à ce moment-là à s'occuper de mon état. On m'apporta un verre d'eau et on m'en fit boire un peu, on pansa ma tête et on posa un pansement autour de mon front, et on m'apporta un matelas afin que je puisse m'y allonger. Je le fis, avec de l'aide ; car, sans aide, j'aurais été incapable de le faire. À cet instant, quand j'étais allongé sur le matelas et pas encore porté à la prison, la partie arrière du convoi des Allemands arriva aussi, de sorte que mon fils me vit. Il demanda de pouvoir venir auprès de moi. Maintenant il en eut l'autorisation. Nos deux cœurs



Cour centrale du fort de Crozon où furent internés les passagers du Nieuw Amsterdam.

furent touchés aux larmes. Nous nous embrassâmes. Et à partir de ce moment, mon fils put rester près de moi. C'était comme si l'on avait compris que nous n'étions pas des hommes dangereux. Maintenant, posé sur mon matelas, je fus porté à la prison, deux étages au-dessus. C'était vraiment un cachot, car ce taudis ne disposait pas de fenêtres. L'air et la lumière ne pouvaient rentrer que par la porte, si celle-ci devait s'ouvrir, de temps à autre. C'était un taudis, où, dans d'autres circonstances, on enferme peut-être de grands criminels...

Peu de temps après, le médecin militaire d'hier soir revint et m'examina. Il constata que j'étais encore très faible. Puis, il me demanda si j'étais d'accord qu'il proposât au commandant de me faire transférer à l'hôpital de la ville de Brest... Je répondis au médecin que j'étais très reconnaissant de cette proposition et que je la préférerais au séjour en prison ; mais, j'avais déjà 64 ans et mon fils n'en avait que 16 ; donc, tous les deux, nous n'avions rien à voir avec le militaire. Ne pourrait-il pas suggérer au commandant de nous laisser partir chez nous ? Ce disant, je lui montrai mon



Fort de Crozon. Cour où se promènent les internés civils. (Photo E. Brissy, 9 mars 1916. © Ministère de la Culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Diffusion RMN-Grand Palais, D 0001669)

Photo E. Brissy, 9 mars 1916. © Ministère de la Culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Diffusion RMN-Grand Palais, D 0001669

Photo E. Brissy, 9 mars 1916. © Ministère de la Culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Diffusion RMN-Grand Palais, D 0001669



Dortoir n° 9, en mars 1916, à un moment où les internés ne sont plus qu'au nombre de 88, à comparer au chiffre des 523 hommes qui y étaient internés en octobre 1914.

passport. En le regardant et le lisant il s'étonna et dit avec un accent français : Pasteur? Pasteur? Pourquoi êtes-vous en captivité. Je répondis : pour la seule raison que nous sommes Allemands. Alors, il n'ajouta plus rien et me dit gentiment au revoir. Mais je pouvais remarquer que ma demande était tombée sur une terre fertile.

L'après-midi de ce même jour, un officier supérieur, un général, vint au fort; c'est à lui que le médecin présenta mon affaire et ma demande d'être autorisé de rentrer à la maison. Alors, ma demande fut admise. Puis, nous vîmes le médecin à côté du général et tout suite après notre affaire était réglée. C'était le tournant dans notre détention. Que Dieu soit remercié!

Le bateau Nieuw Amsterdam mouillait toujours au port de Brest, puisque l'on n'avait pas terminé de décharger les céréales, la farine, les charbons et de les emmener à Brest. Quand alors l'ordre fut donné aux officiers et médecins de se préparer à la marche de deux heures de retour à la côte d'où nous étions venus la veille, je signalai que j'étais incapable de marcher. On me répondit gentiment en me disant que l'on avait commandé une voiture pour moi, mon fils et les quatre vieilles personnes.

Quand je fus libéré de la prison et eus l'autorisation de monter à nouveau sur le bateau hollandais Nieuw Amsterdam et de rentrer à la maison, je me sentais un peu comme les rachetés du seigneur dont il est dit, Ps. 126,1.6. : « Si le Seigneur rachète les captifs de Sion nous serons comme ceux qui rêvent, alors nos bouches seront pleines de rires et de rires nos langues pleines de louanges. »

Ainsi, Dieu a tout bien fait. Premièrement, il a éprouvé ma foi et ne m'a pas couvert de honte et, deuxièmement, ma captivité a profité aussi à mon fils et aux autres vieilles personnes. Certes, Dieu, nous conduit bien aux profondeurs mais nous en extrait aussi. Mais il ne conduit pas aux profondeurs parce qu'il aurait plaisir de conduire dans la misère, et pas non plus parce qu'il ne saurait aider, mais parce qu'à travers cela il veut glorifier encore plus son nom. C'est pourquoi je loue la grâce et la puissance du Seigneur; et je dis avec Psaume 68, 20, 21 : Béni soit le Seigneur chaque jour; Dieu pose son fardeau sur nous, mais il nous aide aussi. Nous avons un Dieu qui aide et le Seigneur qui nous a sauvés de la mort! »

De retour en Allemagne, Johannes Jäger poursuit ses activités de professeur en théologie et de pasteur, dans la ville de Emden. Dans deux prêches qu'il publie, à compte d'auteur, en décembre 1914, donc peu de temps après son rapatriement, ses expériences de captivité, même en évitant de s'y référer explicitement, semblent être le fondement du message qu'il veut faire passer.

C'est ainsi que, dans son prêche sur le *Retour du Christ*, il poursuit inlassablement le but de transmettre à ses lecteurs cette inébranlable confiance en Dieu qui est la sienne. Pour ce faire il évoque à plusieurs reprises le psaume xxiii ou Cantique de David, cette affirmation du bonheur terrestre qui, régulièrement mise à mal par les expériences de la vie, ne peut, seule, guère convaincre.

Par contre, associé à la crédibilité d'un homme de la trempe du pasteur Jäger, qui vient personnellement de faire la douloureuse expérience d'une marche dans la sombre vallée de la mort, avant d'être reconduit dans les sentiers de la justice, le *Cantique de David* a de bonnes chances de convaincre les lecteurs de la véracité de ses promesses :



Le Retour du Christ ou Une Parole pour les Derniers Jours. Matt. 24, 27, 28.

« L'Éternel est mon berger : je ne manquerai de rien.

Il me fait reposer dans de verts pâturages, Il me dirige près des eaux paisibles.

Il restaure mon âme, Il me conduit dans les sentiers de la justice, À cause de son nom.

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi : ta houlette et ton bâton me rassurent.

Tu dresses devant moi une table, En face de mes adversaires ; Tu oins d'huile ma tête, Et ma coupe déborde. Oui, le bonheur et la grâce m'accompagneront Tous les jours de ma vie, Et j'habiterai dans la maison de l'Éternel Jusqu'à la fin de mes jours ». (Bible Segond)

Le pasteur Jäger travaillera jusqu'au 1^{er} novembre 1923 comme professeur et pasteur. C'est à l'âge de 73 ans qu'il prend sa retraite. Il était le dernier professeur de la *Vieille Église Réformée*. Johannes Jäger meurt en 1925 suite à une maladie douloureuse (18).

Bibliographie :

- G. J. BEUKER, Gemeinde unter dem Kreuz, Altreformierte in Emden, 1856 – 2006
 CV Johannes JÄGER, in G. J. BEUKER : Umkehr und Erneuerung, 1988, p. 432 – 437
 Johannes JÄGER, « Meine Amerikareise », in : Grenzboten (Revue de la *Vieille Église Réformée*), numéros (936 – 848, 1914)
 H. BRINKS, Johannes Jäger, Der Prophet besucht 1914 Iowa, in : *Origins, Iowa*, 1995



Un Prêche en Temps de Guerre sur Jérémie 29, 11 – 14.

Notes :

1. Voir à ce sujet la revue *Avel Gornog*, numéros 5 (juin 1997) et 16 (août 2008), ainsi que le site www.ilelongue14-18.eu
2. Voir à ce sujet les articles de la revue *Avel Gornog* consacrés au camp de l'Île Longue en 1914-1919.
3. Johannes Jäger, *Meine Reise nach Amerika*, in « *Der Grenzboten* », n° 936, Emden 1914.
4. Hermann VON BÖTTICHER, *Erlebnisse in Freiheit und Gefangenschaft (Expériences vécues en Liberté et Captivité)*. Berlin, 1919.
5. Capitale de la Frise orientale, Allemagne.
6. Hermann VON BÖTTICHER, op. cit.
7. *Grenzboten*, revue périodique de la *Vieille Église Réformée*.
8. Johannes Jäger, *ibid*.



Dortoir n° 14 en mars 1916.

9. L'État d'Iowa, territoire choisi par les Frisons adhérents de la *Vieille Église Réformée* pour y pratiquer librement leur religion.

10. Le paquebot néerlandais *Nieuw Amsterdam*.

11. Le décès de Johan TINBERSICS, « prisonnier de guerre », sans précision de nationalité, le 3 septembre 1914, à 18 heures, au Fret en Crozon, a été enregistré sur le registre de décès de la commune de Crozon sur la déclaration de Joseph Lavenant, garde-champêtre, et de Jean Kerinec, secrétaire de mairie (Arch. mun. Crozon, E 86, registre de décès 1913-1917).

12. Hermann VON BÖTTICHER, op. cit.

13. Le pasteur Jäger, né en 1850, n'a en fait que 64 ans au moment des événements racontés.

14. Hermann VON BÖTTICHER, op. cit. p. 76 et suiv.

15. Concernant le nombre exact de ces hommes, les indications données par nos deux sources divergent. Selon J. Jäger, ils sont « environ 750 », quand H. Von Bötticher parle de « 17 groupes de 70 hommes chacun », ce qui fait 1190 hommes. En vérité, selon le site <http://www.ilelongue14-18.eu>, le convoi était composé de 714 hommes (457 Allemands et 257 Austro-Hongrois)

16. Une route stable existe sur le sillon depuis 1850.

Arch. mun. Crozon, 1 D 5, registre des délibérations 1941-1960. Délibérations des 19 avril 1952 et 23 septembre 1956.

17. Louis CHAURIS, Didier CADIOU, « Impacts de la guerre en presqu'île de Crozon. Destruction et reconstruction d'édifices religieux ». *Avel Gornog*, n° 12, juillet 2004, Crozon, pp. 84-91.

18. G.J. BEUKER, *Gemeinde unter dem Kreuz*, p. 86.

Christoph Kunze, 11 bis rue du Kermeur, F – 29570 Camaret-sur-mer, den 14. 08. 2019

Herrn

Pastor i. R. Dr. Gerrit Jan Beuker

Schürenkamp 4

D – 49828 Neuenhaus

Sehr geehrter Herr Pastor Dr. Beuker,

es ist nun bald schon zwei Jahre her, dass ich Sie von meinem Wunsch in Kenntnis setzte, einen Artikel über Johannes Jäger, bzw. dessen unfreiwilligen Aufenthalt in der Bretagne (Halbinsel von Crozon bei Brest), zu schreiben.

Wie ich Ihnen damals erklärte, interessiert uns, Mitglieder des Vereins Ile-Longue14-18, die Thematik deshalb, weil sie in engem Zusammenhang mit dem Weltkrieg I-Internierungslager für deutsche Zivilisten auf Ile Longue in der Brester Bucht steht, mit dessen Erforschung wir uns beschäftigen (www.ilelongue14-18.eu) : fast alle Passagiere des holländischen Dampfers "Nieuw Amsterdam", zu denen auch Pastor Jäger gehörte, die versuchten, Anfang September 2014 nach Deutschland zu gelangen, kamen nämlich in besagtes Internierungslager. Pastor Jäger und sein Sohn konnten nach kurzer Haft die Nieuw Amsterdam wieder besteigen und über Rotterdam nach Hause fahren.

Was ihm Detail vorgegangen ist und den wesentlichen Bestandteil meines Artikels darstellt, geht aus dem von Johannes Jäger selbst verfassten und im Grenzboten erschienenen Text "Meine Amerikareise" hervor, den Sie mir, zusammen mit anderen einschlägigen Dokumenten freundlicherweise zur Verfügung gestellt haben. Ich möchte Ihnen hier noch einmal aufrichtig für Ihre von Anfang aufgeschlossene und entgegenkommende Haltung danken.

Nun, da der Artikel erschienen ist, erlaube ich mir, Ihnen das diesjährige Exemplar der Zeitschrift "Avel Gornog", in der er veröffentlicht wurde, zu übersenden. Sie schrieben mir zwar, dass Sie der französischen Sprache nicht mächtig seien, aber das ist nicht so wichtig, da es sich im Wesentlichen um Übersetzungen deutscher Texte handelt, die Ihnen bekannt sind. Was ich darüber hinaus schreibe, ist ein Versuch, dem Leser etwas von Pastor Jägers unerschütterlichem Glauben, sowie seiner permanent engen Beziehung zu Gott zu vermitteln. Ich denke und darf hoffen, dass Sie mit meiner Darstellung einverstanden sind.

Ich verbleibe mit dem Ausdruck meines aufrichtigen Dankes und den besten Wünschen für Sie als Ihr

